



Ministère des Droits des femmes  
Direction générale de la cohésion sociale  
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

## Synthèse de l'actualité

21 septembre 2012

### Action institutionnelle

#### Comité de pilotage national sur la question de l'égalité professionnelle

Le décret n° 2011-822 du 7 juillet 2011 relatif à la mise en œuvre des obligations des entreprises pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes « sera révisé » avant la fin du mois d'octobre, a affirmé Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, mardi 18 septembre à Rennes, à l'occasion de la première réunion du **comité de pilotage national sur la question de l'égalité professionnelle**. « *Il obligera les entreprises de plus de 50 salariés à négocier sur la question de l'égalité salariale* », a poursuivi Michel



SAPIN, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social. « *Sinon les entreprises seront sanctionnées* ». Les deux ministres sont intervenus lors d'un point presse organisé à l'issue de la première réunion du comité de pilotage national prévu par la feuille de route de la conférence sociale de juillet dernier (synthèse du 10 juillet). « *Il faut, en matière d'égalité professionnelle, une mobilisation de tous les acteurs : organisations syndicales, entreprises, pouvoirs publics, Etat* » a souligné la ministre indiquant que le comité de pilotage a défini un programme d'actions, qui prévoit en particulier de réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. La négociation interprofessionnelle sur la qualité de vie au travail, qui doit notamment aborder les questions d'égalité professionnelle, sera lancée le 21 septembre, et les premières mesures sont attendues pour le 8 mars prochain, « *date symbolique* » de la **Journée internationale des femmes**, a également annoncé Najat VALLAUD-BELKACEM. Le comité de pilotage a également décidé de la mise en place d'expérimentations dans le domaine de l'égalité professionnelle, dans huit régions, « *territoires d'excellence pour l'égalité professionnelle* ». Il s'agit des régions Aquitaine, Bretagne, Centre, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes. Enfin, certaines grandes entreprises qui ont mis en place des pratiques exemplaires, que ce soit dans le domaine des crèches d'entreprises, des services de conciergerie, de rattrapage des écarts de salaire, sont appelées à soutenir le développement de l'égalité professionnelle dans les PME avec qui elles travaillent. (Lire également ci-dessous « **Egalité dans la vie professionnelle** »).

[Retrouver l'information et le dossier de presse sur notre site](#)

## Lancement de la négociation sur l'égalité professionnelle dans la Fonction publique

La négociation sur l'égalité professionnelle dans la Fonction publique a été ouverte par la ministre Marylise LEBRANCHU, le 20 septembre. Les partenaires sociaux devaient examiner les documents transmis par le ministère en vue de la réunion, à savoir un recueil statistique comprenant des données sur le genre et l'âge des agents dans les trois Fonctions publiques, les effectifs et la part des femmes, le temps partiel, les rémunérations, etc. Les négociateurs ont également reçu un document compilant les mesures prévues par le relevé de conclusions du 30 mars 2012 (synthèse du 30 avril). Une partie de ces mesures a déjà été mise en œuvre ou est en cours d'application, notamment : le quota de 40 % de personnes de chaque sexe dans l'encadrement supérieur à partir de 2018, les instances de concertation et d'administration et la mise en place du congé parental individuel pour les deux parents (**Liaisons sociales quotidien** du 21 septembre).

## Discriminations et violences homophobes, lesbophobes et transphobes

A l'occasion de la **marche des fiertés** organisée le 30 juin dernier, le Premier ministre avait rappelé la détermination du Gouvernement à assurer la mise en œuvre des engagements pris pendant la campagne présidentielle en matière de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre (synthèse du 10 juillet). Le Premier ministre a confié à Najat VALLAUD BELKACEM la mission d'animer la coordination du travail gouvernemental contre les discriminations et violences homophobes, lesbophobes et transphobes. La ministre des Droits des femmes a réuni les associations le 7 septembre pour lancer ce travail. Najat VALLAUD BELKACEM a également visité le centre LGBT Paris-IDF le 12 septembre. Soucieuse d'inscrire la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans les politiques publiques, elle a tenu à rappeler le rôle déterminant que joueront les associations pour les mettre en œuvre.



[Retrouver l'information et la lettre de mission de la ministre sur notre site](#)

## La diplomatie des droits des femmes

Le combat pour les droits des femmes n'a pas de frontières car il s'attaque à une réalité qui a su composer avec toutes les cultures et que la civilisation et le progrès ne suffisent pas à rendre caduque : l'inégalité des sexes »... **Libération** du 13 septembre a publié une tribune de Najat VALLAUD-BELKACEM sous le titre « Une diplomatie du droit des femmes ». Le 30 août, dans le cadre de la XX<sup>e</sup> conférence des ambassadeurs, Najat VALLAUD-BELKACEM était intervenue sur le thème de la France et la défense des droits des femmes sur la scène internationale afin de rappeler notamment le rôle de premier plan que la diplomatie française doit jouer dans ce combat. Elle avait notamment expliqué la nécessité de développer une nouvelle diplomatie des droits des femmes (synthèse du 31 août).

[Retrouver le texte de la tribune sur notre site](#)

## Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le ministère des Droits des Femmes participe activement aux **Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche**. La Ministre des Droits des Femmes a été auditionnée par le comité de pilotage, présidé par Françoise BARRÉ SINOSSI. La contribution du ministère des droits des femmes, envoyée à l'ensemble des membres du comité de pilotage, a été mise en ligne sur notre site.



[Retrouver la contribution du Ministère des Droits des Femmes](#)

## Une crèche contre les stéréotypes de genres !

Le 7 septembre, Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, a visité la crèche expérimentale Bourdarias à Saint-Ouen en compagnie de Dominique BERTINOTTI, ministre de la Famille, dans le cadre de la lutte contre les stéréotypes sexués. Le jour même, la visite avait l'objet d'un article dans **Le Parisien** (synthèse du 7 septembre). « *Ce projet rend visible avec pertinence et sans doute aussi un peu d'impertinence la façon dont notre propre société construit dès le plus jeune âge des rôles différents pour les filles et les garçons* » a notamment déclaré Najat VALLAUD-BELKACEM à l'occasion de cette visite. « *J'en suis convaincue et tous les chercheurs, intellectuels, femmes ou hommes, que je rencontre depuis mon arrivée me le disent : nous ne pourrions réaliser l'égalité salariale, lutter contre le sexisme sur nos écrans ou contre les violences si nous ne posons pas la question de l'éducation et de la construction des stéréotypes* ». **Le Monde** daté des 9 et 10 septembre (« *A Saint-Ouen, la lutte contre le sexisme débute au berceau* ») souligne que cette crèche a choisi une « *pédagogie égalitaire active* » pour « *combattre la construction de stéréotypes dès le plus jeune âge* ». **Le Figaro** des 8 et 9 septembre (« *A Saint-Ouen, la lutte contre le « sexisme » dès la crèche* ») indique que l'expérience « *inspirée du modèle suédois* (synthèses des 10 août, 5 septembre 2011 et 12 juin 2012) *intéresse le gouvernement* ». « *Exit les baby machos !* » s'amuse enfin **Madame Figaro** qui publie un reportage sur la visite sur son site le 11 septembre.



## La première étude d'impact sur un projet de loi est en ligne

Le projet de loi relatif aux emplois d'avenir a été l'occasion pour le gouvernement de mettre en place les **études d'impact relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes**, comme cela est prévu par les circulaires du Premier ministre (synthèses des 26 juin, 3 et 24 août), la première étude a été mise en ligne sur le site du ministère des Droits des femmes.

[Retrouver l'étude d'impact sur notre site](#)

## Journée nationale des droits des femmes et de légalité entre les femmes et hommes

Le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) organisait le 13 septembre à Paris une « Journée nationale des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes » en présence des déléguées régionales et chargé-e-s de mission départementales aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes. A cette occasion, Najat VALLAUD BELKACEM, ministre des Droits des femmes, est intervenue aux côtés de Sabine FOURCADE, directrice générale de la cohésion sociale et déléguée interministérielle aux droits des femmes et à l'égalité, et Nathalie TOURNYOL DU CLOS, cheffe du Service des droits des femmes et de l'égalité, pour rappeler les enjeux et les priorités relatifs à la politique publique des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il convient également de souligner les interventions de Geneviève FRAISSE, philosophe (ancienne déléguée interministérielle à l'égalité entre les femmes et les hommes) et de Philippe SANSON, adjoint à la directrice des ressources humaines du ministère chargé des affaires sociales. Les équipes du SDFE se sont retrouvées, en deuxième partie de journée, autour de cinq ateliers de travail dont les conclusions permettront de contribuer aux travaux du prochain **Comité interministériel des droits des femmes** qui se tiendra le **mercredi 24 octobre** prochain sous la présidence du Premier ministre. Le prochain regroupement national du SDFE est programmé les **jeudi 25 et vendredi 26 octobre**.



## La conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale repoussée en décembre

Initialement prévue en novembre, la conférence de lutte contre la pauvreté et les exclusions (synthèse du 4 septembre) - qui devient « pour l'inclusion sociale » - aura finalement lieu les **lundi 10 et mardi 11 décembre**, a indiqué le Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, jeudi 20 septembre, devant les membres du **Conseil national des politiques de luttres contre le pauvreté et l'exclusion sociale** (CNLE), en annonçant les noms des personnalités chargées de préparer ce rendez-vous. Signalons ici que les troisièmes **Universités de l'égalité** du SDFE de la DGCS sur le thème « Femmes et précarité » (synthèse du 12 juin 2012) sont, elles, reportées en 2013.

## Réduction des violences, prévention et traitement de la délinquance, aide aux victimes

Le 13 septembre le bureau du **Conseil national des villes** (CNV) a adopté une note d'orientations sur la réduction des violences, la prévention et le traitement de la délinquance, l'aide aux victimes. A l'occasion de la formation du nouveau gouvernement, le **CNV** a en effet estimé opportun de présenter ses principales analyses et propositions relatives aux sujets de la sécurité, de la prévention et du traitement de la délinquance, de l'aide aux victimes issues des travaux menés depuis la nouvelle mandature 2010-2013, ainsi que les orientations qui lui paraissent nécessaires de mettre en œuvre aujourd'hui pour prévenir et résorber les phénomènes de délinquance.

[Télécharger la note d'orientations du CNV](#)

## Remise des insignes de Grand' Croix de la Légion d'Honneur à Simone VEIL

François HOLLANDE, président de la République, a remis le 10 septembre les insignes de **Grand' Croix de la Légion d'Honneur** à Simone VEIL. Le chef de l'Etat a ainsi voulu honorer Simone VEIL en hommage à son parcours exceptionnel. La cérémonie s'est déroulée, à l'Élysée, en présence de sa famille et de ses proches. Ancienne ministre, ancienne présidente du Parlement européen, ancienne membre du Conseil constitutionnel, membre de l'Académie française, Grand Officier du 29 avril 2009, elle a été élevée à la dignité de Grand' Croix de la Légion d'honneur lors de la promotion du 14 juillet (synthèse du 19 juillet). Simone VEIL a vu les droits des femmes dans ses attributions de ministre entre 1993 et 1995.



## Congé parental pour les agents des trois fonctions publiques

Un décret n° 2012-1061 du 18 septembre 2012, paru au **Journal officiel** du 19 septembre, modifie les règles applicables en matière de congé parental pour les fonctionnaires et les agents non titulaires des trois fonctions publiques (suppression de la règle de non-concomitance et création d'un droit individuel au congé pour les deux parents) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012. Le décret s'applique aux congés parentaux accordés après cette date, ainsi qu'aux prolongations de congés antérieurs, en cas de nouvelle naissance. Les congés parentaux accordés avant cette date ainsi que leurs renouvellements au titre du même enfant restent régis par les dispositions antérieures.

[Retrouver le décret sur Légifrance](#)

## Interdiction de sortie du territoire du mineur sans l'autorisation des deux parents

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012, un certain nombre de dispositions concernant l'interdiction pour les mineurs de sortie du territoire français sans l'autorisation des deux parents entrent en vigueur. Un décret a été publié en ce sens au **Journal officiel** du mardi 11 septembre 2012. Ce décret fait suite à la **loi du 9 juillet 2010** relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.

[Retrouver le décret sur Légifrance](#)

## Travailleurs non salariés et conjoints collaborateurs

Un décret n°2012-1034 du 7 septembre 2012, paru au **Journal officiel** du 10 septembre, relatif à l'assurance vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales, industrielles et commerciales et aux régimes d'assurance vieillesse de base des conjoints collaborateurs des professions libérales et des avocats met en œuvre la possibilité, pour les personnes ayant exercé une activité en tant que conjoint collaborateur d'un chef d'entreprise artisanale, commerciale ou libérale, de racheter ces périodes d'activité. Le décret précise les modalités de rachat applicables, pour chacune des catégories de conjoint collaborateur concernées (conjoint collaborateur du chef d'une entreprise artisanale ou commerciale, conjoint collaborateur du chef d'une entreprise libérale, conjoint collaborateur d'un avocat).

[Retrouver le texte sur Légifrance](#)

## Danièle JOURDAIN MENNINGER nommée présidente de la MILDT

Danièle JOURDAIN MENNINGER, inspectrice générale des affaires sociales en poste à l'IGAS, a été nommée présidente de la **Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT)** en conseil des ministres du 12 septembre. Danièle JOURDAIN MENNINGER a été en particulier directrice du cabinet de Véronique NÉIERTZ, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes et a occupé, au cabinet du Premier ministre Lionel JOSPIN, les fonctions de conseillère technique chargée de la santé publique, des questions sociales, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la vie associative. Inspectrice générale des affaires sociales en poste à l'IGAS depuis 2002, elle est également professeure associée à l'université Paris I Sorbonne depuis cette même année.



## Anne BURSTIN devient directrice générale de l'Institut national du cancer

**Les Echos** du 17 septembre signalent qu'Anne BURSTIN devient directrice générale de l'**Institut national du cancer (INCa)** en remplacement de Cécile COURRÈGES, qui a rejoint le cabinet du Premier ministre. Anne BURSTIN, inspectrice générale des affaires sociales, licenciée en histoire, diplômée de l'IEP Paris, ancienne élève de l'ENA a exercé comme directrice adjointe à la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) d'Aquitaine, chargée du pôle santé. En 2006, elle a intégré l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) en tant qu'adjointe au directeur général en charge de la coordination opérationnelle. A l'IGAS depuis 2008, elle a conduit, dans le champ de la santé, de nombreuses missions d'évaluation de politique. Au cours des derniers mois, elle assurait la coordination du rapport annuel sur l'hôpital.



## Nominations au ministère de l'Intérieur

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le **Conseil des ministres** du 12 septembre a adopté les mesures individuelles suivantes: Marie LAJUS, commissaire divisionnaire de la police nationale, est nommée **préfète déléguée à l'égalité des chances** auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône; Marie-France MONEGER, inspectrice générale des services actifs de la police nationale, est nommée **directrice, cheffe du service de l'inspection générale de la police nationale** ; et Isabelle DILHAC, première conseillère du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel détachée en qualité de sous-préfète hors classe, secrétaire générale de la préfecture de la Gironde, est nommée **préfète de la Meuse**.



# Egalité et non discrimination

## « Etre féministe, c'est obligatoire ! »

Nelly MARTIN, l'une des responsables de la **Marche mondiale des femmes** en France, était « L'invitée de la semaine » de **L'Humanité** du 18 au 21 septembre (lire également ci-dessous « **Egalité professionnelle** »). Dans ses quatre petites chroniques, la militante féministe prend la défense de la laïcité face aux religions, dénonce le système prostitutionnel (« *deuxième chiffre d'affaires dans le monde...* ») et le système capitaliste et patriarcal. Elle s'exclame pour conclure cette série : « *être féministe, c'est obligatoire !* », pour « *les hommes aussi !* ». On relève, au hasard de ses billets, la dénonciation du terme « *client* » en matière de prostitution (« *ravalant ainsi ces femmes au rang de marchandise comme une autre* ») ou cette petite pique sur le « *mariage gay* » : « *je me souviens d'un temps pas si lointain, les années 1970, où les féministes se battaient contre le mariage comme « le lieu privilégié de la domination masculine »* ». Après avoir condamné « *l'intolérance de ceux qui n'acceptent pas qui pense autrement qu'eux* », en référence aux huées qui ont accueilli Caroline FOUREST ou Najat VALLAUD-BELKACEM lors de la récente fête de l'Humanité, Nelly MARTIN rappelle que « *La Marche mondiale des femmes est un mouvement féministe international, antipatriarcal, anticapitaliste, antiraciste et altermondialiste* ». « *Faire se rejoindre toutes les luttes dans tous les pays, les rendre visibles, et aboutir, tous les cinq ans, à une grande action mondiale, c'est ce que nous ferons pour la quatrième fois en 2015 du 8 mars au 17 octobre* » annonce-t-elle enfin.



## Dans Glamour, la Femme suit les conseils de l'Homme

« Parmi l'inépuisable réserve d'étalage sexiste des magazines féminins, on trouve quelques perles plus brillantes que d'autres » ironise **Acrimed**, l'Observatoire des médias, le 17 septembre. « *La rubrique « Merci Tom! » de Glamour, dans laquelle un homme répond aux questions de lectrices anonymes, est particulièrement représentative. Sexisme ou second degré sexiste ? Sexisme à tous les degrés...* » estime **Acrimed**.

[Lire l'article sur le site d'Acrimed](#)

## Polémique sur la marchandisation des corps et des rapports

« *Sexe et genre* », sous le titre « *Il est frais, mon garçon !* », **Libération** du 16 septembre se penche sur ces hommes transformés en poupées dans une boutique ouverte à Paris par le site **Adopte un mec**. « *Après avoir aguiché les Parisiennes, le concept store éphémère ouvert par le site Adopteunmec va déployer ses charmes dans plusieurs villes* » annonce le quotidien qui indique que l'opération a rencontré reçu « *un franc succès* » mais que « *beaucoup estiment que l'on vient d'atteindre une nouvelle étape dans la dégradation et la marchandisation des rapports* ». Le sociologue François DE SINGLY décortique pour « *Libé* » cette logique de marché appliquée au sexe. Il voit dans ce coup médiatique « *une sorte d'inversion du monde, en créant un espace où les rapports de force s'inversent. Là, les filles dominent et les hommes se retrouvent en vitrine, c'est moderne comme concept et, donc, si on s'y oppose on est ringard* » souligne-t-il avant de préciser : « *pas sûr pour autant que cela traduise la fin de la domination masculine* ». Le spécialiste y voit surtout « *une logique de marché* », « *une marchandisation croissante des rapports de séduction* » ou la dimension sexuelle prendrait le dessus. « *Cela pose la question de la tension entre sexe et amour* » souligne-t-il. Selon lui, les hommes « *se fichent d'être pris pour des biens de consommation* ». « *Historiquement, ils étaient déjà dans une logique de marché avec la prostitution et les maîtresses* »...



## Egalité dans la vie professionnelle

### Le chantier de l'égalité professionnelle relancé

Suite aux annonces de Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, et Michel SAPIN, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social le 18 septembre à Rennes (lire ci-dessus « **Action institutionnelle** »), « *le gouvernement relance le chantier de l'égalité salariale* », titre **La Croix** du 19 septembre, qui évoque des sanctions, mais aussi l'encadrement du temps partiel, la réforme du congé parental et des « *expérimentations régionales* ». Sous le titre « *Egalité hommes-femmes: des sanctions avant la fin de l'année* », **Les Echos** du 19 septembre annoncent pour « *avant la fin de l'année* » un décret permettant de sanctionner les entreprises de plus de 50 salariés qui n'auraient pas mis en place un plan d'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Le quotidien économique signale que la ministre des Droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM, a évoqué la possibilité de réduire, tout en le rémunérant mieux, le congé parental d'éducation, actuellement d'une durée de trois ans. « *Vers un congé parental raccourci, mais mieux rémunéré ?* » se demande **L'Humanité** du 21 septembre qui cite en particulier **Osez le féminisme !** L'association, dans un communiqué du 20 septembre, « *salue la volonté du gouvernement de lutter contre les inégalités salariales* » mais juge néanmoins « *à ce jour que les propositions du gouvernement sont floues ou insuffisantes* ». **Osez le féminisme !** soutient le gouvernement « *dans sa volonté de raccourcir et de mieux rémunérer le congé parental* » et souhaite également rappeler que « *ces réformes ne sauraient être efficace sans une politique d'amélioration des modes d'accueils de la petite enfance à hauteur des besoins* ». Enfin, **L'Usine Nouvelle** aussi voit l'« *Egalité hommes-femmes relancée* » et consacre tout un dossier de son édition du 20 septembre à la place des femmes dans l'industrie sous le titre de « *Industrielles* » à la une.

### « Les femmes précaires, premières victimes de l'austérité »

Dans le cadre de son dossier d'ouverture sur l'opposition au pacte budgétaire européen, **L'Humanité** du 19 septembre donne entre autre la parole à Anna AZARIA, présidente de **Femmes Egalité**, qui souligne que « *l'austérité permanente qu'imposerait le traité budgétaire européen* » serait « *une réalité difficile à vivre pour les femmes des milieux populaires* ». « *Elles subissent déjà le plus durement la crise économique, concentrent les bas salaires et la précarité* » explique



Anna AZARIA qui prend pour exemple les aides à domicile. Elles « *travaillent pour des associations subventionnées par les conseils généraux bénéficiant eux-mêmes de fonds de l'Etat* » explique-t-elle. « *La réduction des dépenses publiques signifiera moins de recrutements dans ce secteur mais aussi une diminution des rémunérations* ». « *La ratification du pacte budgétaire aggraverait également les inégalités entre les sexes* » estime la militante féministe. « *Car, pour combattre l'écart salarial, il faut s'attaquer aux bas salaires, ce qu'interdit l'austérité. Mais aussi parce que les femmes sont les principales usagères des services publics. Combien de femmes seules avec enfants n'arrivent pas à trouver de logement ?* » se questionne-t-elle avant de promettre que « *leur travail dans la sphère familiale augmentera faute de moyens pour qu'il soit pris en charge par la collectivité* ». Et d'annoncer une mobilisation des femmes des milieux populaires le 30 septembre prochain (lire page suivante). Comme en échos, Nelly MARTIN, l'une des responsables de la **Marche mondiale des femmes** en France, « *Invitée de la semaine* » de **L'Humanité** (lire également ci-dessus « **Egalité et non discrimination** »), lui répond à la fin du journal : « *Austérité : les femmes disent non !* ».

## Mobilisation des femmes à l'occasion de la manifestation du 30 septembre

Une manifestation contre le traité budgétaire européen est prévue à Paris le **dimanche 30 septembre** prochain. Elle doit être le « *premier pas* » d'une « *campagne nationale contre l'austérité* » ont annoncé les mouvements signataires d'une déclaration unitaire d'appel à la manifestation. A cette occasion de très nombreuses féministes, et associations féministes, ont diffusé un « *Appel de féministes contre le Pacte budgétaire* ». Les signataires appellent en particulier « *à la manifestation unitaire organisée le 30 septembre par de nombreuses associations, organisations syndicales, partis et collectifs d'audit citoyen contre le Pacte budgétaire, contre l'austérité et pour un débat démocratique* ». On se souvient que la mobilisation des femmes avait compté - et surpris - lors du mouvement social contre les retraites de 2010 et on peut gager qu'il en sera de même lors de la manifestation du 30 septembre. L'appel féministe est relayé en particulier par le **Front de gauche**.



[Retrouver l'appel des féministes contre le Pacte budgétaire](#)

## Les entreprises de services à la personne défendent leurs avantages fiscaux

« *Emplois familiaux: vers la fin du forfait de cotisation* », **Les Echos** du 17 septembre annoncent que le gouvernement « *envisage de supprimer la possibilité de déclarer les salariés au forfait pour les 2 millions de particuliers employeurs de salariés à domicile* » afin d'« *inciter à la déclaration au salaire réel, ce qui renforcera les droits sociaux des salariés et augmentera les cotisations perçues* ». « *Les entreprises de services à la personne défendent leurs avantages fiscaux* »: le lendemain, le quotidien économique relaie l'« *inquiétude* » des acteurs du secteur: la Fédération du service aux particuliers (FESP) évoque en effet la disparition de 120 000 emplois déclarés en cas de rabotage des avantages fiscaux. Le même jour, **Le Figaro** voit le secteur des emplois à domicile « *très inquiet d'une baisse de ses aides* » et **Le Parisien** prévoit qu'« *employer un salarié à domicile va coûter plus cher* ».

## Des femmes coltineuses...

« *Nous avons vu déjà les munitionnettes, les livreuses, les femmes automobilistes, les factrices, les femmes gardes-voies, les receveuses de tramways et métros, les femmes d'équipe des chemins de fer, les femmes garçons de recettes, les cyclistes porteuses de journaux, les watwomen des tramways. Bordeaux avait vu des débardeuses sur ses quais. Paris, enfin vient de voir des coltineuses à la porte de ses boulangeries. A sept heures du soir, ces jours derniers, un fourgon chargé de farine, s'arrêtait rue de la Comète dans le septième arrondissement. Deux vaillantes femmes en descendaient qui dédaignant l'emploi du large chapeau professionnel, s'appliquèrent sur le dos, des sacs de 175 livres ! La foule s'assembla et je vous prie de croire que les deux courageuses "fortes de la Halle" eurent un certain succès* »... La Lettre du **Comité d'histoire des administrations chargées du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle** (CHATEFP) se penche dans son numéro de juillet 2012 sur **Le Petit Journal** du 8 juillet 1917...

[Consulter la Lettre du CHATEFP sur le site du ministère du Travail](#)

## Des pays membres de l'Union européenne s'opposent aux quotas obligatoires

**Le Figaro** du 17 septembre signale que neuf pays membres de l'Union européenne ont signifié à la Commission européenne leur opposition au quota obligatoire de 40% de femmes que la commissaire Viviane REDING envisage d'imposer aux conseils d'administration des sociétés cotées d'ici à la fin de la décennie (synthèses des 4 et 7 septembre) **La Croix** du même jour consacre une « *Explication* » à ce projet de Bruxelles auquel s'oppose notamment le Royaume-Uni.

## Parité et vie politique

### «Karine Berger, une jeune économiste en pleine ascension au sein du PS»

« *Karine BERGER, une jeune économiste en pleine ascension au sein du PS* » : **Le Monde** du 20 septembre dresse le portrait de la députée « *devenue une des voix les plus exposées de la commission des finances de l'Assemblée nationale* ». Coauteur de l'ouvrage « *Les Trente Glorieuses sont devant nous* » (coécrit avec Valérie RABAULT, **Rue Fromentin Editions**, 2011) elle devrait être promue porte-parole du PS selon le quotidien du boulevard Blanqui.



### Les trentenaires glorieuses de Madame Figaro

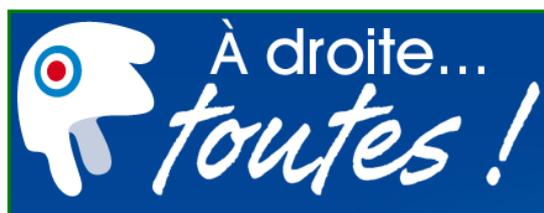


« *Ministres ou députées, militantes depuis l'adolescence, ces moins de 40 ans se révèlent de vraies femmes de pouvoir* ». **Madame Figaro** du 21 septembre est allé à la rencontre des « *trentenaires glorieuses* » en politique. « *Qui sont ces engagées volontaires qui secouent le monde politique avec leurs convictions et, parfois, leurs faux pas ?* » s'est demandé le magazine. **Madame Figaro** dresse ainsi les portraits de Najat VALLAUD-BELKACEM, Virginie DUBY-MULLER (photo ci-contre), Fleur PELLERIN, Barbara POMPILI ou Delphine BATHO.

### A droite... toutes ! présente 20 propositions pour la parité

Le collectif **A droite...toutes !** créé par l'ancienne garde des Sceaux Rachida DATI pour renforcer la place des femmes dans la société, a présenté le 7 septembre vingt propositions qu'il entend soumettre au prochain congrès de l'UMP à tous les candidats à la présidence du parti. Fondé au lendemain des dernières législatives, ce collectif revendique aujourd'hui plus d'une centaine de membres, des femmes élues de la droite et du centre-droit. « *Seulement 27 femmes sur 196 députés membres du groupe UMP siègent désormais à l'Assemblée nationale* », dénonce le collectif à la une de son nouveau site internet, où il détaille ses propositions. **A droite...toutes !** s'adresse directement au parti et vise à faire de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) « *une Union pour un mouvement paritaire* ». Les dix premières propositions visent principalement l'UMP : on note « *la suppression de la totalité des subventions publiques aux partis qui ne respectent pas la loi sur la parité, l'abaissement de la contrainte paritaire à l'ensemble des communes pour les élections municipales, des objectifs de parité pour l'ensemble des institutions nationales de l'UMP, et en premier lieu la Commission nationale d'investiture* ». Dix autres propositions concrètes témoignent de l'ambition du collectif, comme par exemple : « *la création d'un « fonds à l'égalité » qui serait alimenté par les recettes des sanctions imposées aux partis qui ne respectent pas la loi sur la parité ou aux entreprises qui ne respectent pas toute loi relative au droit des femmes. La lutte contre le temps partiel subi à travers des dispositifs dissuasifs fait également partie des propositions prioritaires, tout comme le développement des crèches d'entreprise et interentreprises, ou encore la mise en place d'une politique pénale prioritaire dans la lutte contre les violences faites aux femmes* ». L'annonce des vingt mesures du collectif fait l'objet d'une brève dans **Le Figaro** des 8 et 9 septembre.

[Retrouver les propositions sur le site d'A droite toutes !](#)



# Egalité dans la vie personnelle et sociale

## La Maternité des Lilas vit et vivra !

Selon un communiqué du **Collectif Maternité des Lilas** daté du 21 septembre, « *après plus d'un an d'une mobilisation sans précédent (régulièrement suivie dans ces pages), le personnel de la Maternité des Lilas peut se féliciter de l'issue positive d'une lutte qui a permis le déblocage par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS IDF) du projet de reconstruction de la Maternité des Lilas sur la commune des Lilas* ». Après l'accord signé entre la Maternité des Lilas et le Groupe hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon dans le cadre d'un rapprochement institutionnel, **l'Agence régionale de santé (ARS)** vient en effet de lever définitivement, le jeudi 20 septembre, la suspension du projet de reconstruction de la Maternité des Lilas. « *Cet accord qui respecte intégralement l'indépendance et le projet médical de la Maternité des Lilas tant sur le plan de la naissance que de l'orthogénie renforce l'Association Naissance qui gère la Maternité des Lilas* » souligne le communiqué (une brève dans **Libération** du 21 décembre). On signale à cette occasion que **L'Humanité** du 4 juillet dernier annonçait que la maternité des Bluets, en grande difficulté financière, avait arraché un nouveau sursis à l'issue d'une rencontre au ministère de la Santé.

## Un centre de ressources sur la santé sexuelle des personnes handicapées

Créé par l'Association française contre les myopathies (AFM), l'Association des paralysés de France (APF) et le GIHP et Handicap international, le **Centre de ressources handicaps et sexualités (CERHES)** a pour vocation de « *soutenir et accompagner les réflexions et actions favorisant la prise en compte, l'épanouissement et le respect de la vie intime, affective et sexuelle* », auprès des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels de l'accompagnement et du soin (**Actualité sociales hebdomadaires** du 19 septembre).



## Toutes à Paris : le succès du vélo au féminin !

**Toutes à Paris**, organisé par la **Fédération française de cyclotourisme**, est le 1<sup>er</sup> événement national pour le vélo au féminin. Des départs pour la randonnée à vélo ont d'abord eu lieu de partout en France, en direction de Paris, à partir du 6 septembre. Puis le plus grand rassemblement de femmes à vélo a eu lieu le 16 septembre à Paris avec plus de 5 000 femmes. Elles ont pu découvrir Paris dans le cadre de la randonnée encadrée par Paris Rando Vélo et les bénévoles de toute l'Ile-de-France.

[Retrouver le site de Toutes à Paris](#)

## Déremboursement des pilules de 3<sup>ème</sup> génération

« *La Ministre de la Santé Marisol TOURAINE a annoncé vouloir dérembourser les pilules contraceptives de 3<sup>ème</sup> génération à partir de septembre 2013* » regrette **Osez le féminisme ! (OLF)** dans un communiqué diffusé le 20 septembre. L'association « *souhaite rappeler à cette occasion que ce type de mesure ne répond en rien à l'enjeu de garantir l'accès des femmes à une contraception efficace et sans risque majeur, bien au contraire* » et alors que « *François HOLLANDE s'était engagé à rembourser à 100 % tous les moyens de contraception pour les mineures* ». Un engagement qui avait été salué par **OLF** qui demande également que le ministère de la Santé lance une grande campagne d'information « *auprès des femmes pour les informer des choix dont elles disposent en matière de contraception* » et « *auprès des gynécologues pour que le choix des femmes soit respecté* ». Selon le communiqué, OLF « *se tient à la disposition du Ministère de la Santé pour préparer cette campagne d'information et pour réfléchir à tous les moyens à mettre en œuvre pour que le droit à la contraception devienne effectif pour toutes* ».

## Lutte contre les violences

### « Ils étaient au moins vingt-cinq. Certains me tenaient, d'autres rigolaient »



« Ils étaient au moins vingt-cinq. Certains me tenaient, d'autres rigolaient ». Le titre fait froid dans le dos et s'étale sur une pleine page de **Libération** (17 septembre) au dessus de la photo de Nina qui témoigne à la veille du procès de ses agresseurs présumés. Le quotidien publie le témoignage des viols collectifs dont a été victime la jeune femme alors âgée de 16 ans à l'époque où les médias parlaient de « tournantes ». « Elle ne peut pas dire combien d'hommes l'ont violée » explique **Libération**. « La justice en a retrouvé dix-huit, dont quinze seront jugés à partir (du 18 septembre) devant la cour d'assises des mineurs de Créteil ». « Aujourd'hui, Nina pèse 125 kilos. Elle a pris 70 kilos suite aux viols » raconte le quotidien. Et de citer Nina qui aimerait parfois « pouvoir disparaître complètement » : « Je me suis fait une carapace, comme une tortue (...) Quand je vois mon corps dans le miroir, je vois ce qu'ils m'ont fait » dit-elle. Et le journal de préciser : « elle a insisté pour que l'on publie sa photo avec l'article parce qu'elle veut dire « aux autres victimes » qu'il ne faut plus avoir peur ». « Ce n'est pas à moi de me cacher, c'est à eux ». En exergue de l'article, **Libération** a choisi cette phrase des avocates de la jeune femme, Clotilde LEPETIT et Laure HEINICH : « Nina nous impressionne par son sens de la justice, sa capacité à se relever alors que ce qui lui est arrivé n'a pas de sens »... Lire également « Le calvaire de Nina, victime de viols collectifs dans sa cité » (**Le Monde** du 19 septembre) et « Treize ans après, le délicat procès des viols collectifs » (**Le Parisien** du 19 septembre). (Photo © Libération).

### « Tabou » : une création sur le viol au Lucernaire

Un spectacle intitulé « Tabou » de Laurence FÉVRIER (**Chimène Compagnie Théâtrale**) est donné depuis le 5 septembre au Lucernaire à Paris. « Le viol est-il tabou dans nos sociétés ? Le viol est-il un simple acte de violence ? Qui sont-ils ces violeurs ? Qui sont-elles ces femmes violées ? Pourquoi ? Comment ? Que faire ? La plaidoirie de Gisèle Halimi au procès d'Aix-en-Provence (1978) y répond de façon magistrale » indique le dossier pédagogique du spectacle.



[Pour en savoir plus sur le spectacle](#)

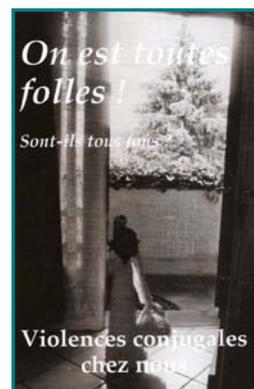
### Marcela IACUB dénonce la « Répression progressiste »



Dans son « A contresens » de **Libération** des 8 et 9 septembre, la chroniqueuse, juriste et écrivaine, Marcela IACUB se penche sur les « visions opposées à gauche » en matière de sécurité et de système pénal. A cette occasion, pour illustrer « la relativité » de la « position prétendue antirépressive, incarnée par la garde des Sceaux », Marcela IACUB dénonce la « loi scélérate » (sic) sur le harcèlement sexuel, « conçue selon les vœux et presque sous la dictée d'un féminisme violent et extrémiste », qui « punit de deux ans de prison les simples propos ou comportements à connotation sexuelle qui n'impliquent aucun contact physique, aucun rapport d'autorité, aucune relation de travail, voire aucune entreprise de séduction entre ceux qui les émettent et leurs « victimes » ». « Comme si la seule communication ayant un contenu sexuel était suffisante pour traumatiser si durablement celles qui la « subissent » qu'il a paru indispensable de faire appel à la rudesse majeure de l'interdit pénal » estime la juriste qui analyse de la même manière la question de la prostitution ou des violences au sein du couple et estime que la politique répressive ainsi mise en place toucherait principalement les pauvres. Et de conclure qu'« en attendant des alternatives plus alléchantes, un nouveau courant politique enfin véritablement hostile au tout-carcéral aussi bien pour les voleurs que pour les violeurs, il faut éviter à tout prix de commettre la bêtise de naître pauvre ».

## « On est toutes folles ! Sont-ils tous fous ? »

Le groupe de Capdenac (Aveyron) du **Mouvement jeunes femmes** (association féministe et laïque dont les membres ont participé à la création du **Planning Familial**, à celui du **Collectif féministe contre le viol**, et à celle de la première maison d'accueil pour femmes en difficulté reconnue et subventionnée qui est toujours en activité 35 ans après) vient de publier une plaquette contenant les témoignages de femmes victimes de violences qui ont été reçues par le groupe. « *Des femmes parlent, ce livre est une œuvre de courage. Aujourd'hui, collectivement, des victimes de cette violence mettent des mots sur leur souffrance. Aujourd'hui, enfin elles se reconnaissent comme victimes et non comme coupables de ce qu'elles ont subi. Ces femmes disent qui est leur bourreau, combien est difficile le combat, qui, pour certaines, n'est pas terminé ?* » précise le communiqué.



## Esclavage moderne : polémique dans un hôtel de luxe parisien

Nous avons consacré récemment deux informations à la question de l'esclavage moderne au Moyen-Orient et dans les pays du Golfe (synthèses des 10 juillet et 10 août). En France aussi des affaires sont révélées. « *Des syndicalistes du Concorde Opéra ont favorisé en juillet la fuite d'une femme exploitée par des clients émiratis. Selon la CGT, ils sont désormais visés par la direction de l'établissement* » annonce l'**Agence France Presse** le 18 septembre. Le 20 septembre **Libération** reprend l'information et titre « *Dans l'hôtel quatre étoiles, le client esclavagiste est roi* ». En juillet dernier, les employés de l'hôtel quatre étoiles Concorde-Opéra à Paris ont en effet aidé une jeune Ethiopienne à fuir une famille qui l'avait réduite en esclavage. Depuis la **CGT** affirme subir les pressions de la direction. Claude LÉVY, délégué CGT des hôtels de prestige affirme que « *l'esclavage moderne est une problématique récurrente dans les hôtels de luxe* », et la direction « *n'a pas toujours le réflexe de prévenir les autorités* ». « *Blâmés pour avoir fait libérer une jeune esclave* » titre de son côté **Le Parisien** du 21 septembre pour qui « *quatre employés de l'hôtel Concorde Opéra, qui ont libéré une jeune esclave moderne, sont aujourd'hui réprimandés par leur direction* ». Le quotidien revient sur « *un sauvetage organisé en grand secret* ». On notera que la **CGT** dénonce une autre affaire d'esclavage moderne à Roissy chez des sous-traitants de loueurs de voitures (**L'Humanité** du 11 septembre).



## Culture, communication

### « Le Règne des Femmes »

**L'Harmattan** publie « Le Règne des Femmes », un conte philosophique de Paula DUMONT (synthèses des 12 août 2009, 23 juin 2010 et 23 mars 2011). « *Dans cinq mille ans, un univers de femmes... Certaines vivent en couple, d'autres en communauté, d'autres seules. Est-ce le paradis pour autant ? Vous le saurez en lisant ce conte philosophique* » promet l'éditeur qui indique que « *ce court récit d'anticipation s'apparente au conte philosophique du fait qu'il évoque, de manière humoristique, de graves sujets d'actualité : rôles assignés par la tradition aux hommes et aux femmes, domination et pouvoir d'un sexe sur l'autre et surtout éventualité d'une guerre nucléaire* ».



## Femen et Pussy Riot : même combat !

Les activistes de **Femen** (synthèses des 24 février, 30 mars, 23 avril, 30 mai, 12 juin et 27 juillet) ont ouvert un « *centre d'entraînement international* » à Paris, d'où elles veulent lancer une « *nouvelle révolution féministe* ». « *Leur combat sera aussi celui du Lavoir Moderne : le théâtre qui les accueille est menacé de fermeture* » signalent **Les Nouvelles News** le 20 septembre. De nombreux journaux consacrent des brèves ou des photographies dans leurs éditions du 19 septembre à l'installation dans la capitale des Ukrainiennes aux seins nus: « *Le féminisme porté aux nues* » (20



**Minutes**), « *Femen hexagonales* » (**Le Nouvel Observateur**), « *Les féministes campent dans le XVIII<sup>e</sup>* » (**Metro**), « *Les féministes aux seins nus ont fait sensation* » (**Le Parisien**), « *Les féministes s'installent à la Goutte d'Or* » (**Le Figaro**), « *Le féminisme au régime du camp* » (**Les Inrockuptibles**)... L'hebdomadaire culturel explique que les féministes ukrainiennes ouvrent cette « *base arrière pour organiser de futures actions et entraîner de nouvelles recrues* ». Les mois derniers plusieurs journaux avaient annoncé que Femen comptait s'installer à Paris (« *Les guerrières topless en quête d'un toit* », **Le Journal du Dimanche** du 29 juillet, « *La Pussy Riot ukrainienne se réfugie à Paris* » **Le Parisien** du 10 septembre...). **Les Inrockuptibles** avaient également consacré quatre pages à « *La croisade des Femen* » dans leur édition du 5 septembre, soulignant qu'Inna SHEVCHENKO a quitté l'Ukraine juste après avoir tronçonné une croix à Kiev, en soutien aux Pussy Riot. **Libération** du 18 septembre consacre son traditionnel portrait à la militante sous le titre « *Inna Shevchenko. Un esprit sein* »...

De nombreux journaux font également le lien entre les Femen et les Pussy Riot (synthèses des 27 mars, 3, 10, 24 et 31 août). Depuis notre dernière synthèse le groupe de rock russe a encore fait couler beaucoup d'encre. On passera sur les retombées de l'accablant vrai faux soutien de Mireille MATHIEU au groupe russe (**Le Parisien** du 6 septembre) ou sur l'interdiction faite à l'ambassadeur français des droits de l'Homme de rencontrer les activistes russes (**Le Figaro** du 5 septembre). Sous le titre « *Pussy Riot, icônes anti-Poutine* », **Le Monde** du 1<sup>er</sup> septembre souligne que « *les trois jeunes Russes, en prison pour deux ans, sont des étudiantes brillantes, nourries de DERRIDA et FOULCAULT, qui multiplient les performances inclassables mêlant politique, religion et art* ». Pour le quotidien, elles sont les héritières « *de MALEVITCH ou de MAÏAKOVSKI, des dadaïstes ou des situationnistes* »... « *Pussy Riot: chanter, danser, crier* » signe Elfriede JELINEK, écrivaine autrichienne, lauréate du Nobel de littérature 2004, dans les « *Rebonds* » de **Libération** du 5 septembre. « *Mais si ces trois Pussy Riot devaient vraiment être enfermées, alors c'est la Russie tout entière qui s'enferme* » écrit-elle. « *Alors la piste de danse, où qu'elle se trouve - et elle peut se trouver partout, elle le doit, d'ailleurs ! - est fermée. Alors commence une autre danse, qui déjà maintenant me fait trembler de peur. Alors, personne ne pourra dire qu'il ne savait pas* »... **Libération** des 8 et 9 septembre consacre pas moins de sept pages de son « *Mag* » au « *cri du cœur de la Russie* ». Le journal a rencontré des membres du collectif, « *le nouveau visage de l'opposition russe* » et revient sur ces « *chattes qui chatouillent la Russie* ». En marge de l'affaire des Pussy Riot on peut signaler que plusieurs journaux ont publié dernièrement des articles consacrés à la place des femmes dans l'opposition à Vladimir POUTINE: Ksenia SOBCHAK, « *une femme contre Poutine* » (**Le Point** du 19 juillet) ; Evguenia TCHIRIKOVA, « *une pousse verte dans la nouvelle opposition russe* » (**La Croix** du 30 août) ; Masha DROKOVA, « *la fille qui a plaqué Poutine* » (**Libération** du 20 septembre) ; Vera KITCHANOVA, « *une opposante russe de la première heure* » (**La Croix** du 14 septembre)... Comme pour résumer tout cela, **Madame Figaro** du 14 septembre consacre quatre pages aux « *opposantes russes, le nouveau visage anti-Poutine* » et dresse le portrait de plusieurs d'entre elles. Pour finir, signalons l'entretien publié par **Courrier international** (13 septembre) avec Piotr VERZILOV, auteur de performances - nues - au sein du collectif artistique Voïna, « *figure de l'aile radicale de la contestation* ». « *Et accessoirement l'époux d'une des jeunes activistes du groupe Pussy Riot* »...



## « Culture, où sont les femmes ? »

**La Croix** du 13 septembre consacre sa une et son dossier d'ouverture à la « faible présence des femmes aux postes de responsabilité dans le monde culturel et médiatique ». Une inégalité de plus dénoncée récemment par des actions de l'association **La Barbe**. « Alors que les écrans, les scènes et les cimaises des musées font la part belle aux figures féminines, les postes de responsabilité des grandes structures culturelles semblent majoritairement réservés aux hommes » souligne le quotidien pour qui des femmes



témoignent de leurs difficultés à accéder aux sièges de direction et proposent quelques pistes d'évolution. **La Croix** donne ainsi la parole à Teresa CREMISI, PDG du groupe **Flammarion**, Marie-Christine SARAGOSSE, directrice de **TV5 Monde** (*Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a choisi, le 6 septembre, Marie-Christine SARAGOSSE pour présider la holding Audiovisuel extérieur de la France (AEF) et pour lancer la nouvelle organisation des rédactions de RFI et France 24 NDR*), et Muriel MAYETTE, administratrice générale de la **Comédie française**. Spectacle vivant, arts plastiques, cinéma, médias, le quotidien commente les « chiffres éloquentes sur la parité » et souligne qu'il est « le seul quotidien national à être dirigé par une femme » : Dominique QUINIO. Sous le titre « Les médias britanniques sont ouverts aux femmes... sous conditions » le journal publie une correspondance de Londres et explique que « traditionnellement salués pour leur ouverture à la diversité, les médias anglais pourraient cependant mieux faire en termes de parité ». Enfin, **La Croix** souligne aussi qu'en France, « malgré le vote de lois visant à favoriser la parité, les femmes restent très minoritaires aux postes de responsabilité dans la vie politique comme dans les entreprises ». « Télé, radio : où sont les femmes ? » se demande aussi **Les Inrockuptibles**. « Aussi peu visibles dans les médias audiovisuels que les ouvriers sur leur chaîne de montage, les femmes ? Si elles ne trustent pas les postes de pouvoir, elles ne manquent pas d'influence », le site des « Inrocks » se penche également le 20 septembre sur la place des femmes dans les médias.

## « Femmes. Un nouveau regard sur le vin »



Régulièrement les médias s'intéressent à la place grandissante des femmes dans le monde du vin (synthèses des 9 juin 2010, 15 décembre 2011 et 15 juin 2012). Le 20 juin dernier, sous le titre « Des femmes et du vin », **L'Express** dressait les portraits de « six femmes qui allient la passion du vin à l'art de recevoir dans leurs domaines ». Le 10 septembre, **Libération** consacre tout un supplément au « nouveau regard sur le vin » porté par les femmes. « Fondue de chevaux depuis toujours, cette adepte de la biodynamie a élu domicile près de Saint-Rémy de Provence. Entre enclos et lavande, elle y cultive un vignoble de western » ; « Corse. Jeunes et moins jeunes, elles reprennent de plus en plus souvent les domaines familiaux fondés par leurs pères ou grands-pères. Portraits de quelques vigneronnes passionnées, et bien accrochées à leurs terres » ; « A Pomerol depuis 1983, Claire Laval, lasse d'un certain climat machiste, a fédéré des vigneronnes » ; « Languedoc. En pleine garrigue, et sans grands moyens, Mylène Bru tire de ses cinq hectares en biodynamie un vin explosif, à son image » etc. **Libération** publie une quinzaine de reportages et de rencontres avec des vigneronnes, cavistes ou restauratrices, à travers toute la France. « Elles sont de plus en plus nombreuses à s'investir dans le vin » souligne le quotidien. Ce que vient confirmer la photographie d'une vigneronne en pleine vendange à la une du **Parisien Economie** du 3 septembre à l'occasion d'un dossier sur le vin qui « fait toujours tourner l'économie française ».



# Agenda

## Lancement d'un programme de « Mentoring » dans les Hauts-de-Seine

Le 15 mars dernier, dans le cadre de la Journée internationale des femmes, la Préfecture des Hauts-de-Seine avait organisé un petit-déjeuner débat sur le thème « Comment avez-vous brisé le plafond de verre? » destiné aux femmes cheffes, cadres ou dirigeantes d'entreprises. Le Préfet des Hauts-de-Seine organise une soirée de lancement du programme « Mentoring des femmes cheffes d'entreprise et cadres des Hauts-de-Seine » qui aura lieu le **mardi 2 octobre** à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine. Cette soirée sera l'occasion de présenter une initiative innovante d'accompagnement des femmes cheffes d'entreprise et cadres des Hauts-de-Seine : un programme de mentoring collectif et individuel. De nombreux partenaires socio-économiques du département mobilisés autour de ces enjeux de l'égalité au sein comité départemental pour l'égalité professionnelle femmes-hommes s'associent à l'initiative menée par la **mission aux droits des femmes et à l'égalité** des Hauts-de-Seine.

## Zéromacho : le lancement

Pour fêter la signature du manifeste « Nous n'irons pas au bois » par le 1 000e Zéromacho, une première réunion publique des hommes qui s'engagent contre la prostitution aura lieu le **samedi 22 septembre** après midi au Comptoir général à Paris. Au programme : projection, en présence du réalisateur, du film documentaire de Patric JEAN, « La Domination masculine » (2009) et échanges avec des responsables de Zéromacho : Gérard BIARD, Patric JEAN et Frédéric ROBERT. Des échanges informels suivront au bar du Comptoir général, par petits groupes. Pendant ce temps, Patric JEAN proposera aux Zéromachos de témoigner devant une caméra des raisons de leur engagement contre la prostitution. Ces vidéos seront disponibles sur le site de Zéromacho.

## L'interminable Tea Party de Causette au Bataclan

Le **samedi 22 septembre**, à partir de 18 heures, **Causette** envahit le Bataclan à Paris pour la deuxième édition de son Interminable Tea Party, prolongement de la ligne éditoriale du magazine à un mini festival... la fête sauce Causette. Un débat sur « Genres et marketing: quel avenir pour les clichés ? » avec Daniel Bô (Pdg **Quali Quanti**), Dominique LÉVY (DG **Ipsos marketing**) et Marie-Noëlle BAS (Présidente des **Chiennes de garde**) ouvrira la nuit. Après place aux concerts avec « Vive la fête », « Mina Tindle », la « Petite organisation ultra féminine » (POUF, un groupe à suivre), etc. Apéro-causette avec l'équipe du magazine, dédicaces, performances, dessins, photos, surprises dans la salle... et sur scène jusqu'à l'aube...



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

**Direction générale de la cohésion sociale** – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Bureau de l'animation et de la veille - [dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr](mailto:dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr) - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>